



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante-deuxième session

1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Points de discussion et de décision : statistiques  
relatives aux entreprises et au commerce**

## **Rapport du Comité d'experts chargés des statistiques relatives aux entreprises et au commerce**

### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2020/211 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité d'experts chargés des statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Le Comité y expose les progrès qu'il a accomplis dans les domaines de travail suivants : mondialisation et dématérialisation ; bien-être et viabilité ; dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat ; registres exhaustifs d'entreprises ; renforcement des capacités (en ne laissant personne de côté) concernant les registres statistiques des entreprises ; communication. Il fait également le point de ses activités de développement de bases de données mondiales et de formation et renforcement des capacités en matière de registres statistiques des entreprises, et présente son programme de travail et ses équipes spéciales pour la période 2021-2022. Le Comité conclut son rapport par une liste de mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre.

---

[E/CN.3/2021/1](#)

20-17208 (F) 040121 080121



Merci de recycler



## I. Introduction

1. Dans sa décision 51/107, adoptée en mars 2020 à sa cinquante et unième session, la Commission de statistique, entre autres :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport conjoint du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce et de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international, et a salué les activités menées par le Comité et l'Équipe spéciale interinstitutions ;

b) S'est félicitée du projet de vision stratégique sur les statistiques relatives aux entreprises, et a encouragé le Comité à en poursuivre le développement et la promotion ;

c) A félicité le Comité du travail accompli pour coordonner les activités avec les groupes statistiques concernés, et l'a encouragé à continuer de rechercher la coopération d'autres groupes dans des domaines d'intérêt commun ;

d) A constaté les progrès réalisés par le Comité pour faire avancer les travaux dans ses domaines thématiques, et a demandé à celui-ci de compléter les lignes directrices relatives à l'application de ses recommandations ;

e) A souligné l'importance des répertoires statistiques des entreprises, lesquels constituent une infrastructure statistique essentielle pour favoriser la cohérence et l'homogénéité des statistiques et pour recueillir des données détaillées sur les entreprises et leur relation avec les chaînes de valeur mondiales, la mondialisation, la numérisation, l'environnement et le bien-être, et a noté qu'un répertoire statistique des entreprises exhaustif devrait inclure les petites et moyennes entreprises et, dans la mesure du possible, le secteur informel ;

f) S'est félicitée du projet de programme de renforcement des capacités dans le domaine des registres statistiques des entreprises, et a demandé à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de lui faire rapport sur sa mise en œuvre à sa cinquante-deuxième session ;

g) S'est réjouie de la création d'une équipe spéciale chargée de la communication dans le domaine des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ;

h) A pris note de l'avancement des travaux relatifs à la création d'un registre mondial des groupes d'entreprises, a encouragé la Division de statistique à faire avancer le projet en collaboration avec les instituts nationaux et internationaux, a reconnu les difficultés posées par la création d'un tel registre à partir des registres publics, et a proposé qu'un modèle, tel que le répertoire EuroGroups, soit envisagé pour concevoir le registre mondial des groupes d'entreprises à partir des données des pays ;

i) A convenu de la création d'un dépôt central de données pour les statistiques sur les entreprises et le commerce afin de les rendre plus accessibles aux utilisateurs et de permettre une connexion et un dialogue virtuels avec les utilisateurs.

2. La section II.A du présent rapport contient un résumé des progrès réalisés par le Comité et ses équipes spéciales en 2020. La section II.B contient des informations sur le développement des bases de données mondiales. Une mise à jour du programme de formation et de renforcement des capacités pour les registres statistiques des entreprises est présentée dans la section II.C. Le programme de travail proposé par le Comité pour la période 2021-2022 est présenté dans la section III. Les mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre sont présentées dans la section VII.

## II. Progrès des travaux du Comité en 2020

3. Le Comité a tenu du 16 au 18 juin 2020 une réunion virtuelle spéciale consacrée à l'incidence de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce, au cours de laquelle les membres, partageant leurs expériences, se sont entretenus de la continuité de la production et de la diffusion de statistiques standard relatives aux entreprises et au commerce, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre de solutions novatrices répondant aux nouveaux besoins des utilisateurs créés par la crise de la COVID-19. Le Comité a également réfléchi aux modifications des programmes des organismes nationaux de statistique relatifs aux statistiques des entreprises et du commerce qui seraient susceptibles d'être appliquées de façon permanente après la COVID-19.

4. Au cours de sa troisième réunion, tenue en ligne du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2020, le Comité a examiné l'état d'avancement des travaux dans ses cinq domaines de travail, à savoir : mondialisation et dématérialisation ; bien-être et viabilité ; dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat ; registres exhaustifs d'entreprises ; renforcement des capacités (en ne laissant personne de côté) pour les registres statistiques des entreprises ; À la réunion, le Comité a pris note des progrès notables réalisés par les équipes spéciales dans la définition d'un ensemble principal d'indicateurs relatifs aux entreprises et au commerce, dont l'établissement par tous les pays sera recommandé au niveau international, et dans la préparation de notes méthodologiques et d'orientations pour chaque indicateur. La cohérence des termes, des définitions, du champ d'application et des subdivisions est assurée, dans la mesure du possible, pour tous les indicateurs. L'ensemble principal des indicateurs du commerce et des entreprises adopté au niveau mondial, ainsi que les fiches méthodologiques, feront l'objet d'une consultation mondiale, que le Comité prévoit de mener en 2021, après avoir été expérimentés et testés dans un petit nombre de pays en 2020. Une attention particulière est accordée à la cohérence de cet ensemble défini au niveau mondial des principaux indicateurs des entreprises et du commerce au regard d'indicateurs similaires recommandés par Eurostat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication au service du développement et la CNUCED.

5. À la lumière des résultats de la consultation mondiale, le Comité préparera un manuel sur l'ensemble des principaux indicateurs des entreprises et du commerce pour les domaines de travail suivants : dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat ; mondialisation et dématérialisation ; bien-être et viabilité. Le manuel contiendra des orientations pour que les programmes de statistiques relatives aux entreprises et au commerce soient adaptables et répondent aux besoins des utilisateurs à mesure qu'ils se font jour, en intégrant la vision stratégique sur les statistiques relatives aux entreprises<sup>1</sup>.

6. Le Comité a également réalisé des progrès appréciables dans la création d'un modèle de maturité et d'un outil d'évaluation des registres statistiques des entreprises à des fins de renforcement des capacités, qui s'appuie sur les enseignements tirés du système d'enregistrement des faits d'état civil. Il élaborera un manuel sur le modèle de maturité, complété par une page web interactive renvoyant aux orientations données et aux pratiques des pays. Sur la base du modèle de maturité, la Division de statistique effectuera périodiquement, en collaboration avec les partenaires internationaux et régionaux, une évaluation générale des registres statistiques des

---

<sup>1</sup> Stefano Menghinello et autres, « A strategic and data production frameworks for the development of business statistics », *Statistical Journal of the International Association for Official Statistics*, vol. 36, n° 3 (août 2020), p. 701-713 ; [E/CN.3/2020/9](#).

entreprises dans les pays afin de suivre l'exécution des recommandations internationales à ce sujet et de déterminer les domaines prioritaires pour l'assistance technique.

7. Le Comité a également approuvé le mandat de la nouvelle équipe spéciale sur la communication. Il a en outre défini son programme de travail pour les deux prochaines années et déterminé comment contribuer aux prochaines révisions des cadres statistiques économiques et comment tirer les enseignements de l'expérience acquise pendant la pandémie de COVID-19.

## **A. Activités des équipes spéciales**

8. Les activités de chaque équipe sont récapitulées ci-dessous.

### **Équipe spéciale sur la mondialisation et la dématérialisation**

9. L'équipe spéciale a élaboré un document-cadre de politique détaillé pour présenter ses travaux sur les statistiques relatives aux entreprises dans le contexte de la mondialisation et de la dématérialisation, en se fondant sur des initiatives en cours, telles que celles d'Eurostat, de l'OCDE, du Groupe des 20, de l'UIT, du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement et de la CNUCED. Elle a également fait des progrès notables dans la définition d'un ensemble global d'indicateurs principaux relatifs à la dématérialisation des entreprises et du commerce (à la fois les facilitateurs et les impacts) et a, dans la mesure du possible, fait concorder les termes, les définitions, les classifications, la fréquence, le champ d'application et les subdivisions avec les métadonnées des indicateurs proposés par les autres équipes spéciales.

### **Équipe spéciale sur le bien-être et la viabilité**

10. L'équipe spéciale a progressé dans l'identification et l'harmonisation des indicateurs relatifs aux contributions des entreprises au bien-être et à la viabilité. Elle s'appuie notamment sur les travaux de la CNUCED concernant les orientations relatives aux indicateurs de base mondiaux pour les entreprises qui rendent compte de la contribution de ces dernières à la réalisation des objectifs de développement durable.

### **Équipe spéciale chargée du domaine « dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat »**

11. L'équipe spéciale a défini une liste d'indicateurs de base relatifs à la dynamique et à la démographie des entreprises et à l'entrepreneuriat et a établi des fiches méthodologiques pour chaque indicateur, sur la base des orientations actuelles d'Eurostat et de l'OCDE. L'équipe spéciale a pris l'initiative de mener une consultation mondiale sur les indicateurs proposés ainsi que de procéder à l'expérimentation et au test de l'ensemble des principaux indicateurs relatifs aux entreprises et au commerce dans des pays pilotes en décembre 2020 et janvier 2021.

### **Équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités (en ne laissant personne de côté) concernant les registres statistiques des entreprises**

12. Les équipes spéciales ont travaillé ensemble pour élaborer une approche systémique des registres statistiques des entreprises qui prenne en considération un système d'inscription au registre du commerce, un identifiant unique, le registre statistique des entreprises et les statistiques qui en découlent, ainsi qu'un cadre de qualité commun, qui tire les enseignements de l'approche adoptée pour

l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil. Les équipes spéciales ont également créé conjointement un outil d'évaluation du niveau de maturité des registres statistiques des entreprises, qui sera utile aux organismes nationaux de statistiques et aux organisations régionales et internationales pour évaluer l'état de la mise en œuvre des recommandations sur le registre statistique des entreprises au niveau mondial et identifier les domaines prioritaires de l'assistance technique.

### **Équipe spéciale sur la communication**

13. Le Comité a approuvé le mandat de la nouvelle équipe spéciale sur la communication, qui favorisera une communication efficace entre ses différentes équipes spéciales ainsi qu'avec la communauté des utilisateurs, à savoir les décideurs, les statisticiens d'entreprise, les analystes d'entreprise, les utilisateurs de statistiques économiques en général et le public. Le Comité a indiqué que l'équipe spéciale inclurait les chefs des autres équipes et que sa composition refléterait une représentation géographique équilibrée. La stratégie de communication vise à intensifier la collaboration et améliorer la cohérence entre les différents domaines de travail du Comité ; à faciliter l'identification et la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité ; à promouvoir la visibilité des concepts et des méthodologies de pointe dans le domaine des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ; à faire connaître les travaux du Comité et à démontrer la pertinence de ses recommandations ; à intégrer ces recommandations dans la pratique de la communauté des statistiques relatives aux entreprises et au commerce et dans l'élaboration des politiques.

## **B. Développement des bases de données mondiales**

14. Dans la décision 46/107 qu'elle a adoptée à sa quarante-sixième session, en mars 2015, la Commission de statistique a approuvé la création d'un registre mondial des groupes d'entreprises en s'inspirant et en tenant compte des enseignements tirés du projet en cours de répertoire EuroGroups. À sa deuxième réunion, en juin 2019, le Comité a encouragé la Division de statistique à travailler avec l'équipe spéciale sur les registres exhaustifs d'entreprises afin de rassembler des données en vue de la création du registre mondial des groupes d'entreprises des Nations Unies, en s'appuyant sur les initiatives existantes, telles que la Base de données analytique sur les multinationales et les sociétés affiliées de l'OCDE, et en étudiant les possibilités futures de collaboration.

15. La Division de statistique a mis au point une méthode pour établir le profil des grands groupes d'entreprises multinationaux à partir d'informations gratuites et accessibles au public et a à ce jour recueilli des informations sur les structures juridiques des 100 plus grands groupes d'entreprises multinationaux dans le monde. Une version bêta de la base de données a été mise à la disposition du public sur le site web de la Division de statistiques à la fin de 2020. Étant donné les similitudes entre le registre mondial des groupes et la Base de données analytique sur les multinationales et les sociétés affiliées, la Division de statistiques et l'OCDE ont convenu de travailler à l'élaboration d'un produit commun pour les plus grandes entreprises multinationales, conjuguant ainsi l'expérience et les méthodes du registre mondial des groupes d'entreprises et celles de la Base de données analytique.

### **C. Programme de formation et de renforcement des capacités concernant les registres statistiques des entreprises**

16. Dans l'exposé de sa vision stratégique, le Comité a souligné que le registre statistique des entreprises était l'épine dorsale de l'infrastructure statistique de tout pays. L'existence d'un registre des entreprises bien développé facilite la mise en relation et l'intégration des données pour produire des statistiques. Le programme de renforcement des capacités porte de manière globale sur l'élaboration, la tenue et la mise à jour des registres des entreprises. Cette approche multidimensionnelle couvre des sujets tels que le cadre juridique régissant l'accès à des données administratives tirées de registres des entreprises ; la promotion d'un identifiant global unique ; des solutions informatiques interopérables ; la sensibilisation à l'intérêt que présentent de bons registres des entreprises.

17. Le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises est au cœur du programme. Il permet de mesurer systématiquement le degré de maturité des registres statistiques des entreprises dans les pays et de déterminer quelles mesures d'amélioration peuvent être prises. Le Comité a fait des progrès notables dans l'élaboration d'un modèle de maturité qui s'appuie sur les enseignements tirés du système d'enregistrement des faits d'état civil, ainsi que d'un outil d'évaluation du niveau de maturité du registre statistique des entreprises, qui comporte des liens vers les documents pertinents, et qui facilitera l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations relatives au registre statistique des entreprises au niveau mondial et permettra de déterminer les domaines prioritaires pour le renforcement des capacités. Comme indiqué au paragraphe 6 ci-dessus, la Division de statistiques prévoit d'évaluer périodiquement l'état de mise en œuvre des répertoires statistiques des entreprises dans les pays, sur la base d'une enquête selon un cycle de trois à cinq ans.

18. La Division de statistiques travaille en collaboration avec l'Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique à la mise au point d'un programme d'apprentissage en ligne sur les registres statistiques des entreprises, qui sera diffusé au milieu de l'année 2021. Le programme sera développé avec les conseils des équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités (en ne laissant personne de côté) concernant les registres statistiques des entreprises

### **III. Programme des travaux futurs du Comité**

19. Le Comité considère qu'il est important de coordonner aux niveaux mondial, régional et national les programmes de statistiques sur les entreprises et le commerce. À cet égard, il mettra au point et renforcera des mécanismes de partage de l'information sur les activités en cours et prévues entre tous les organismes concernés, y compris les commissions régionales des Nations Unies, et cherchera à engager des collaborations dans des domaines d'intérêt commun. Il continuera de contribuer à la révision du Système de comptabilité nationale (SCN), du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* et des manuels connexes, en prenant en charge certaines questions liées aux statistiques relatives aux entreprises et au commerce et en contribuant aux équipes spéciales conjointes qui sont créées dans le cadre du processus de révision. Parmi les exemples d'équipes conjointes auxquelles les membres du Comité peuvent participer, on peut citer l'équipe conjointe proposée sur les unités statistiques (avec des experts des systèmes de comptabilité nationale et de la classification) et l'équipe conjointe sur le secteur non structuré de l'économie.

20. À la réunion spéciale consacrée à l'impact de la COVID-19 sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce, qui s'est tenue du 16 au 18 juin 2020, le

Comité a constaté que les cadres de production de données ancrés dans des systèmes intégrés et des registres statistiques des entreprises développés s'étaient révélés être mieux à même de s'adapter et de réagir en cette période de crise et qu'ils continueraient de l'être à l'avenir. Le Comité a indiqué comment la coopération nationale et internationale en matière d'amélioration des répertoires statistiques des entreprises, de mise en relation des microdonnées et de renforcement des capacités se révélerait d'une importance fondamentale et constituerait un axe de travail essentiel pour son programme de travail. Le Comité a également souligné qu'il fallait maintenir le dialogue avec les fournisseurs, partenaires et utilisateurs de données quant à leurs besoins et à leurs éventuelles contributions aux travaux des organismes nationaux de statistique, et surtout communiquer la leçon tirée de cette crise, à savoir que les statistiques relatives aux entreprises et au commerce sont importantes en elles-mêmes et pour guider les politiques.

21. Le Comité a en outre considéré qu'il devait continuer de s'efforcer d'intégrer les statistiques relatives aux entreprises et au commerce, issues du répertoire statistique des entreprises, et leurs liens avec l'environnement et le bien-être. En outre, des exemples de sources de données de remplacement pour établir des statistiques relatives aux entreprises et au commerce pourraient être recueillis et partagés entre les pays dans le cadre du Comité. Le Comité cherchera également à collaborer et à se concerter avec le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques et coordonnera, par exemple, un dialogue utilisateurs-producteurs sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce dans le cadre du forum mondial des Nations Unies sur les statistiques économiques.

22. Les programmes de travail proposés pour chaque équipe spéciale du Comité pendant la période 2021-2022 sont résumés ci-dessous.

#### **Équipe spéciale sur la mondialisation et la dématérialisation**

23. L'équipe achèvera la mise au point de la liste des indicateurs relatifs à la dématérialisation des entreprises et du commerce et mènera une consultation mondiale conjointement avec les autres équipes spéciales. Elle continuera d'enrichir la liste de base avec des indicateurs de la mondialisation. L'équipe spéciale fera également part de ses expériences en matière d'innovation dans la production de statistiques sur la mondialisation et la dématérialisation en réponse aux difficultés créées par la COVID-19, notamment en ce qui concerne la compréhension de la chaîne d'approvisionnement des produits concernés (tels que les équipements de protection individuelle) et élaborera des lignes directrices connexes à l'intention des pays. Elle continuera d'établir des réseaux de travail avec d'autres comités d'experts et groupes d'étude du système de statistiques économiques en vue d'améliorer la collaboration et la consultation des utilisateurs, et contribuera notamment à l'examen des questions pertinentes ayant trait au programme de recherche du SCN, au *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* et à d'autres manuels statistiques, ainsi qu'à l'expérimentation des nouvelles orientations qui sont élaborées dans le cadre de ces processus de révision. L'équipe spéciale se concertera également avec le Groupe de l'informatique et le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement en ce qui concerne les travaux qu'ils mènent sur les indicateurs des technologies de l'information et de la communication.

#### **Équipe spéciale sur le bien-être et la viabilité**

24. L'équipe spéciale finalisera sa liste des principaux indicateurs relatifs aux entreprises et au commerce ayant trait au bien-être et à la viabilité, en mettant l'accent sur les contributions des entreprises à la réalisation des objectifs de développement

durable. En outre, elle réfléchira à la manière dont elle peut contribuer à l'étude des questions relatives au bien-être et à la viabilité du programme de recherche du SCN, en particulier celles qui concernent l'établissement des comptes du travail, de l'éducation et de la santé. L'équipe spéciale étudiera également les méthodes permettant de mesurer la valeur des services sociaux et gratuits fournis par les entreprises sociales (qui sont particulièrement intéressantes pour l'analyse des mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19) et d'intégrer cette valeur non marchande dans les extensions du système de comptabilité nationale, non limitées au produit intérieur brut, et fera part de son expérience de l'innovation dans la production de statistiques sur le bien-être et la viabilité dans le cadre de webinaires régionaux et mondiaux organisés en vue de faire face aux obstacles que représente la COVID-19. En outre, l'équipe spéciale peut s'atteler à la définition des entreprises sociales et jouer un rôle moteur dans l'élaboration d'un cadre et d'une terminologie communs concernant ces entreprises, sur la base des orientations fournies sur la troisième économie ou économie sociale dans le récent manuel des Nations Unies intitulé *Satellite Account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work* (compte satellite des institutions sans but lucratif et apparentées et du travail bénévole)<sup>2</sup>. L'équipe spéciale étudiera également la possibilité de collaborer avec le Comité d'experts de la comptabilité économique et environnementale, compte tenu de ses travaux visant à relier la comptabilité des entreprises à la comptabilité environnementale et économique et à la comptabilité écosystémique. Elle continuera d'établir des réseaux de travail avec d'autres comités d'experts et groupes d'étude du système de statistiques économiques en vue d'améliorer la collaboration et la consultation des utilisateurs.

#### **Équipe spéciale chargée du domaine « dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat »**

25. L'équipe spéciale mènera une consultation mondiale sur son projet de liste d'indicateurs principaux relatifs aux entreprises et au commerce ayant trait à la dynamique et à la démographie des entreprises, et à l'entrepreneuriat, considéré conjointement avec les listes d'indicateurs principaux relatifs aux entreprises et au commerce établies par les autres équipes spéciales. Elle examinera plus avant le concept d'entrepreneuriat et de la manière de rattacher les progrès de ses travaux à d'autres initiatives telles que celles de la CNUCED et de l'Organisation internationale du travail. Elle fera également part de son expérience de l'innovation dans la production de statistiques sur la dynamique et la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat dans le cadre de webinaires régionaux et mondiaux organisés en vue de faire face aux obstacles que représente la COVID-19 et élaborera à l'intention des pays des orientations concernant la production de statistiques connexes relatives aux entreprises et au commerce. Elle contribuera également au programme de recherche du SCN, au *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* et à d'autres manuels statistiques pour ce qui est des questions liées à la dynamique et à la démographie des entreprises et à l'entrepreneuriat et continuera d'établir des réseaux de travail avec d'autres comités d'experts et groupes d'étude du système de statistiques économiques en vue d'améliorer la collaboration et la consultation des utilisateurs.

#### **Équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités (en ne laissant personne de côté) concernant les registres statistiques des entreprises**

26. Les deux équipes mettront la dernière main au projet de guide sur le modèle de maturité pour les registres statistiques des entreprises et mèneront une consultation

<sup>2</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/madt.asp>.



mondiale sur le projet. Elles contribueront en outre à la réalisation d'une évaluation globale à l'échelle du système des Nations Unies de la mise en œuvre des registres statistiques des entreprises dans les pays afin de recenser les lacunes et les domaines prioritaires de l'assistance technique. Elles développeront également un site web interactif consacré au modèle de maturité, hébergé par la Division des statistiques, comportant des liens renvoyant aux indications déjà publiées sur les différents aspects du modèle. En outre, les équipes spéciales proposent de recueillir des exemples de pays et des pratiques optimales concernant l'utilisation des données administratives, du recensement économique, des mégadonnées, de données extraites du Web et de l'intelligence artificielle aux fins de la mise à jour et de la gestion du registre statistique des entreprises et pour les systèmes d'alerte précoce, ainsi que sur les innovations apportées à la production statistique des registres statistiques des entreprises en réponse aux obstacles résultant de la COVID-19. En outre, les équipes spéciales élaboreront des orientations à l'intention des pays pour la production de statistiques connexes sur les entreprises et le commerce à partir des registres statistiques des entreprises. L'équipe spéciale chargée des registres exhaustifs d'entreprises contribuera au programme de recherche du SCN, au *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* et à d'autres manuels statistiques pour ce qui des questions liées aux registres statistiques d'entreprises (notamment les questions relatives aux unités statistiques, au secteur non structuré de l'économie et à la sectorisation des entreprises multinationales) et continuera d'établir des réseaux de travail avec d'autres comités d'experts et groupes d'étude du système de statistiques économiques en vue d'améliorer la collaboration et la consultation des utilisateurs. Enfin, l'équipe spéciale fournira des orientations pour le développement du registre mondial des groupes d'entreprises.

#### **Équipe spéciale sur la communication**

27. Le mandat de l'équipe spéciale sur la communication prévoit des stratégies destinées à améliorer la communication interne et la coordination entre les équipes spéciales du Comité, afin de promouvoir les possibilités de collaboration et de synergie, d'assurer la cohérence et l'homogénéité des travaux et d'éviter les doubles emplois. En particulier, l'équipe spéciale élaborera une stratégie de communication avec les utilisateurs externes (tels que les universités, les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs des secteurs public et privé) pour promouvoir les travaux du Comité et établir un dialogue avec les utilisateurs afin de se tenir au courant de leurs besoins à mesure qu'ils se font jour. Concrètement, l'équipe spéciale pourra livrer les produits suivants : renforcement du site Web du Comité ; création d'une brochure ; publication d'un bulletin d'information périodique ; mise en commun d'outils de pointe pour la visualisation des données et l'infographie sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce ; organisation d'un forum pour le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données ; création d'un logo pour le Comité ; utilisation des médias sociaux pour faire connaître et diffuser les progrès dans ce domaine.

#### **Équipe spéciale chargée du programme conjoint de recherche sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce**

28. À sa troisième réunion, le Comité a examiné les progrès de la méthodologie dans le domaine des statistiques du commerce international et les révisions du *Système de comptabilité nationale 2008* et de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, en vue de créer des synergies et d'assurer la cohérence entre ses travaux et ceux d'autres comités. Il a décidé que les prochaines mises à jour du manuel *Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions 2010* et du *Manuel des statistiques du*

*commerce international des services 2010* devraient être lancées et dirigées par un mécanisme de coordination international placé sous son autorité.

29. Le Comité a convenu de créer une équipe spéciale chargée de promouvoir le programme conjoint de recherche sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce international. Considérant que les statistiques du commerce international font partie intégrante des statistiques sur les entreprises et les sociétés, le Comité a demandé la mise en place d'une équipe spéciale ouverte à tous, dans laquelle les statisticiens du commerce et des entreprises seraient représentés. La nouvelle équipe spéciale coordonnera le programme conjoint de recherche entre les statistiques relatives aux entreprises et celles du commerce international, ainsi que les processus et mécanismes connexes de révision des normes relatives au commerce, en consultation avec d'autres groupes statistiques traitant des comptes nationaux, de la balance des paiements et des classifications internationales.

30. En ce qui concerne la coordination générale du programme de recherche et la révision des manuels relatifs au commerce, le Comité est convenu de veiller activement à l'intégration des programmes de travail en concertation avec l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international, comme le recommande le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, tout en tenant compte des mécanismes interinstitutions en matière de commerce international et du rôle spécifique des organismes participants, à savoir Eurostat, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds monétaire international, l'OCDE, la Division des statistiques et l'Organisation mondiale du commerce.

#### **IV. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre**

31. La Commission est invitée à exprimer son avis sur les points suivants :

- a) L'état d'avancement des travaux des équipes spéciales du Comité ;
- b) Le futur programme de travail du Comité pour 2021-2022, qui comprend la préparation d'un manuel sur l'ensemble des principaux indicateurs relatifs aux entreprises et au commerce et d'un manuel sur le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises ;
- c) Le lancement de la révision du *manuel Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions 2010* et du *Manuel sur les statistiques du commerce international des services 2010* ;
- d) La création d'une nouvelle équipe spéciale chargée de coordonner le programme conjoint de recherche sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce international, ainsi que les processus et mécanismes connexes de révision des normes relatives au commerce ;
- e) Le rôle du Comité consistant à coordonner activement l'intégration des programmes de travail avec l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international, comme le recommande le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, afin de promouvoir un programme conjoint de recherche et de faire progresser la révision des manuels.